

Date : Mardi 13 février 2024 – 16h / 18h

Rédacteurs : Laurent Martel, directeur adjoint
Représentants des personnes accueillies au CVS

Participants : Représentants des personnes accueillies :

Titulaires: Louisa Z. Maël B. Prince K.

Suppléants: Nesrine K-H Sufyan H. Alexis D. Hamza E-D

Représentants des parents élus :

Titulaires : Mme Mesrana

Suppléants :

Représentantes des salariés :

Titulaire : Mme Séverine Khettar (assistante sociale)

Suppléantes :

Représentant du DIME et de la fondation OVE :

M. Laurent Martel (directeur adjoint)

Représentant de la fondation OVE :

M. Pierre Emmanuel Pages (directeur de territoire)

Excusés : Représentants des personnes accueillies :

Titulaires: Mme Djeghmoum

Suppléants: Mme Delahaye

Représentants des parents :

Titulaires:

Suppléants:

Professionnels de la fondation OVE :

Suppléante représentante des salariés :

Mme Géraldine Leris (AES)

Absents :

Invités :

Destinataire : Familles (par mail ou courrier), personnes accueillies
(retour oral par les élus + panneau d'affichage), salariés
(mail)

Ordre du jour

1/ Validation du Relevé de Conclusion du précédent CVS.....	3
2/ Questions des personnes accueillies relayées par les élus :.....	4
Cycle Accueil :	4
Cycle Projet :.....	5
Cycle Majorité	12
3/ Questions des familles et représentants des familles :	12
4/ Questions des représentants des professionnels :	12
5/ Informations diverses :	13
Jeux Olympiques 2024 : une grande équipe pour le DIME !	13
Travaux de rénovation énergétique : de gros travaux à l'étude	13
Evaluation externe 2024 : le 30 septembre et 1 ^{er} octobre prochain !	13
Hand'Alim: rappel !	14
6/ Informations à rappeler à chaque réunion du CVS.....	15
« Objets trouvés » :	15
« Bientraitance » : quoi, qui, comment ?	15
« Plan bleu » :	15
« Registre des événements indésirables » : bilan 2023	16
« Registre des expressions » : bilan 2023.....	17
« Boite à lire » :.....	18
« La personne qualifiée » : qui, pourquoi, pour qui et Comment ?	18
« Le CVS pour tous » : un document pour bien comprendre le CVS.....	19
« FIJAISV » : un fichier en renfort du casier judiciaire n°3	19
Date du prochain CVS : Mardi 28 mai 2024 de 16h à 18h.....	20

Compte-rendu

1/ Validation du Relevé de Conclusion du précédent CVS

Suivi des points non mis en œuvre depuis le dernier CVS :

- Réparation des filets des cages de foot
- Pose des poteaux et filets pour le terrain de foot et le jardin

Signature par la présidente (ou de le vice-présidente en son absence)



2/ Questions des personnes accueillies relayées par les élus :

Cycle Accueil :

1/ Est-ce que si on a l'accord des parents, les jeunes en début d'année peuvent choisir leur régime (sans raison religieuse ou de santé mais uniquement de goût)

Ce sont les parents qui décident lorsque l'on a moins de 18 ans.

Les choix de menus proposés sont :

- « classique » (= la personne mange ce qui est proposé chaque jour)
- « Sans viande » (= les jours où de la viande est prévue au menu « classique », ceux ayant choisi le menu « sans viande » ont des protéines grâce aux poissons ou steaks végétaux servis)

Les autres éventuels « régimes alimentaires » sont liés à des questions de santé.

2/ Est-il possible de réparer les cages de foot ?

Oui.

Les filets neufs ont été achetés il y a plusieurs mois.

Hervé C. vient d'acheter les élastiques qui vont permettre de les tendre.

Ils seront donc posés dans la semaine d'après M.Malek.

Cycle Projet :

1/ Y a-t-il un retour/CR de la commission menu en direction des familles (beaucoup de jeunes se plaignent de la qualité des menus à leur famille) ?

Non

La direction du DIME demandera à la « cuisine centrale » de la fondation qui organise ces réunions de les partager.

A savoir :

Les questions et problèmes sont partagés à chaque réunion de cette commission.

Les élus du CVS peuvent s'y rendre et représenter leurs camarades.

Différentes professionnelles y participent selon leurs disponibilités : Caroline S., Sabrina M., Lila M., Nathalie B., Séverine A. ou Cora G.

Les nombreux problèmes avec les repas ont amené la direction du DIME à organiser une nouvelle réunion le 5 février avec les responsables de la cuisine centrale de la fondation OVE.

Cette réunion a permis de présenter les erreurs quotidiennes relevées sur le seul mois de janvier : livraison tardive, erreur de quantité livrée, absence de certains aliments, cuisson insuffisante, changement de menu sans information etc.

Chacune de ces erreurs a pu faire l'objet d'une analyse et d'une correction.

Depuis 7 jours, les erreurs ont quasiment disparues 😊

Et tous les vendredis, Cora G. et Nathalie B. font désormais le point avec la responsable pour faire remonter les quelques erreurs qui ont pu arriver.

2/ Peut-on boucher les trous autour du terrain de foot pour mettre des filets ou pour mettre des fleurs ?

Oui.

Les poteaux qui devaient être installés ne pourront pas l'être avant plusieurs mois.

Il est donc possible de reboucher ces trous.

Le message a été donnée à Gwenaël D. et Said E.

3/ Peut-on refaire fonctionner l'horloge qui est dans la cour de récréation ?

Non.

Le prix de réparation est trop important.

Aujourd'hui l'heure est disponible sur tous les téléphones.

Beaucoup de jeunes ou de professionnels ont des téléphones et peuvent donner l'heure pendant les récréations.

4/ Peut-on avoir des poubelles adaptées dans la cantine ?

Oui.

Elles seront achetées pour remplacer les poubelles actuelles.

A la demande du CVS, elles auront 2 bacs différents :

- Un pour les aliments qui n'ont pas été mangés
- Un autre pour ce qui est recyclable (pots de yaourts, serviettes papier)

5/ Peut-on vider plus souvent les poubelles extérieures (c'est souvent plein et ça s'envole) ?

Oui.

Cette organisation sera mise en place.

6/ Peut-on enlever les barrières sur les portes et fenêtres des classes ?

Oui.

Les importants travaux de rénovation expliqués dans ce compte-rendu (page 12) permettront de les enlever d'ici 1 à 2 ans car les fenêtres seront changées.

7/ Peut-il y avoir un lavage quotidien et plus approfondi des toilettes des garçons qui sentent parfois très mauvais dès le matin ?

Oui.

Les toilettes sont nettoyées tous les jours.

Il faut vérifier que tout le monde les utilise correctement car on retrouve souvent :

- des chasses d'eau non tirées
- des papiers laissés au sol
- etc.

Des pictogrammes sont installés pour aider les utilisateurs à mieux s'en servir.

Les conseils de cycle peuvent permettre de demander de travailler sur l'hygiène et le respect des locaux avec les professionnels.

L'objectif est d'apprendre à chacun d'être propre, plus que de faire nettoyer plusieurs fois par jour des wc.

8/ Peut-on avoir des souffleurs au lieu du papier pour s'essuyer les mains dans les toilettes ?

Non.

Les essuie-mains sont plus adaptés à nos besoins et notre budget.

9/ Peut-on changer les portes des vestiaires des ateliers qui frottent le sol, donc que beaucoup n'arrivent pas à les ouvrir ?

Oui.

Les importants travaux de rénovation expliqués dans ce compte-rendu (page 12) permettront de les remplacer d'ici 1 à 2 ans.

10/ Peut-on avoir un budget pour aménager un espace "défouloir" dans l'espace de la salle du Projet en + du pushing ball : babyfoot, flipper...

Oui mais...

Le CVS ne peut pas valider de tels budgets.

Le CVS donne des avis mais n'a pas de budget.

Il faut d'abord que des « projets » soient rédigés.

Si un « espace défouloir » est souhaité, cette demande doit d'abord être partagée avec les éducateurs référents, qui proposent ensuite ce projet aux chefs de service.

Par exemple, les « espaces de clame et de retrait » ont été créés pour répondre aux temps d'apaisement dont certains ont besoin. Un budget a ensuite été trouvé pour les aménager.

Lorsque de tels projets sont validés, la direction a pour mission de trouver le budget pour y répondre.

Ce n'est donc pas une validation qui peut provenir du CVS qui donne ici son avis favorable pour ce projet.

11/ Peut-on avoir un budget déco pour la salle ?

Oui et Non.

La direction souhaite que les besoins soient d'abord travaillés avec les professionnels des cycles, pour être validés par les professionnels.

Il y a des budgets sur les cycles.

La direction du DIME peut aussi rechercher d'autres solutions selon les achats souhaités.

La décoration doit donc être pensée en « conseil de cycle » par exemple, à partir des envies et des choix de tous, mais pas à partir d'un budget.

Comme pour les décorations de Noël, il peut également être intéressant d'apprendre à décorer avec des créations personnelles, et même en recyclant des objets.

Ce n'est donc pas une validation qui peut provenir du CVS qui donne ici son avis favorable pour ce projet.

A savoir :

Des projets dans ce domaine de l'art et de la décoration, avec le recyclage comme moyen, sont réalisés en lien avec un artiste. Son site :

<https://www.fondation-emergences.fr/projects/anamorphose/>

12/ Peut-on faire des ventes de temps en temps de jus, crêpes, smoothies.. pour avoir de l'argent pour une journée pour une activité loisirs en fin d'année ?

Non.

L'organisation est très complexe en termes de « **sécurité alimentaire** » : règles d'hygiène à garantir et contrôler, de l'achat à la confection des aliments.

La « **distribution** » est également complexe car il y a ceux qui sont exclus de ce projets à cause, par exemple :

- De leur régime alimentaire spécifiques,
- Du manque d'argent

Cela peut donc aussi créer une certaine « **frustration** », et des problèmes alors que le projet n'est pas de faire des mécontents.

Enfin, lorsque cela a été fait il y a quelques années, le bilan a démontré que beaucoup d'énergie est passée à réaliser ce genre de projet, mais il ne rapporte que quelques euros une fois que l'on a payé les ingrédients.

La direction ne valide plus ce type d'initiative.

13/ Est-ce que les jeunes qui vont faire le ramadan peuvent rentrer chez eux à midi pour se reposer ?

Non.

La laïcité nous impose de ne pas modifier une organisation pour des raisons religieuses.

De plus, le Ramadan n'aurait plus le même sens si les journées étaient adaptées à la difficulté qu'il impose.

Les parents, éducateurs et enseignants spécialisés peuvent aider ceux qui le souhaitent à mieux comprendre l'importance de la contrainte imposée par ce jeûne.

14/ Peut-on refaire le sol de la salle du cycle Projet ?

Non

Les importants travaux de rénovation expliqués dans ce compte-rendu (page 12) permettront de les refaire d'ici 1 à 2 ans.

15/ Peut-on avoir un nouveau gros paillason devant la porte du cycle ?

Oui.

Cet achat peut être réalisé avec les éducateurs, pour choisir un paillason adapté aux besoins et à la décoration du cycle.

16/ Quand seront installés les poteaux et les filets autour du terrain de foot car c'est dangereux pour les jeunes qui jouent.

Les importants travaux de rénovation expliqués dans ce compte-rendu (page 12) permettront de faire poser ces poteaux car, depuis un an, nous n'avons pas trouvé d'entreprise pouvant nous faire ces travaux à un prix raisonnable.

17/ Les jeunes proposent d'installer plus de tables dans la cour.

Non.

Les tables actuelles suffisent pour les quelques minutes passées en récréation les matins et les après-midi.

18/ Souci d'odeur dans les toilettes des garçons coté atelier, les élèves proposent qu'il y ait des désodorisants accessibles pour pouvoir en diffuser en cas de besoin.

Non.

Des désodorisants automatiques avaient été ajoutés aux portes. Ils ont tous été cassés.

Des désodorisants en bouteille sont dangereux car ils peuvent être mal utilisés.

Les toilettes sont nettoyées tous les jours.

Il faut vérifier que tout le monde les utilisent correctement car on retrouve souvent :

- des chasses d'eau non tirées
- des papiers laissés au sol
- etc.

Des pictogrammes sont installés pour aider les utilisateurs à mieux s'en servir.

Les conseils de cycle peuvent permettre de demander de travailler sur l'hygiène et le respect des locaux avec les professionnels.

L'objectif est d'apprendre à chacun d'être propre, plus que de faire nettoyer plusieurs fois par jour des wc.

19/ Serait-il possible d'enlever les barreaux aux fenêtres des classes ?

Oui.

Les importants travaux de rénovation expliqués dans ce compte-rendu (page 12) permettront de les enlever d'ici 1 à 2 ans car les fenêtres seront changées.

20/ Proposition d'organiser un transfert (tous les jeunes du groupe intéressés).

Ces projets sont étudiés par les professionnels, et validés par la direction, en fonction d'un projet spécifique. L'an dernier, le projet « l'homme et la nature » s'est terminé par un transfert dans le Vercors.

21/ Serait-il possible d'avoir accès à une douche pour les groupes éducatifs en journée ?

Oui mais...

L'entretien des douches est réalisé tous les jours, et il y a plusieurs douches sur le site. Si certaines doivent être utilisées en journée, cela doit faire partie d'un

projet présenté par un professionnel à son chef de service, pour que la question de l'hygiène de ces lieux soit assurée.

Cycle Majorité

Aucune question n'a été posée par les bénéficiaires majeurs de ce cycle.

3/ Questions des familles et représentants des familles :

Un SMS a été transmis à toutes les familles avant ce CVS pour leur indiquer le numéro de la messagerie du **téléphone portable du secrétariat** permettant de recueillir leurs questions et remarques : **06 29 19 17 89**

Cette modalité a été créée pour que l'écrit ne soit pas une barrière à l'expression de certains, et pour faciliter le recueil des questions des élus des parents.

Aucune question particulière pour ce CVS n'a été transmise aux représentants pour cette réunion.

4/ Questions des représentants des professionnels :

Aucune question particulière pour ce CVS n'a été transmise aux représentants pour cette réunion.

5/ Informations diverses :

[Jeux Olympiques 2024 : une grande équipe pour le DIME !](#)

Les 11ème jeux nationaux (spécial olympics) se dérouleront sur la commune de Décines du 1er au 5 juillet 2024.

Dans le cadre du projet pédagogique autour de Sport et des J.O., 22 jeunes présents en classe le jeudi matin seront concernés par ce projet. Six enseignants, un éducateur d'APA coordonnent ce projet.

Une dizaine de professionnels assureront l'encadrement de ces 3 journées et deux soirées. Une réunion d'information aux familles sera prochainement organisée. 😊

[Travaux de rénovation énergétique : de gros travaux à l'étude](#)

Depuis plus d'un an, la fondation OVE travaille avec des architectes et d'autres spécialistes pour réaliser d'importants travaux de rénovation du DIME.

Ces travaux doivent aussi permettre d'accueillir une autre activité de la fondation OVE : une quinzaine de jeunes de l'IME Val de Saône.

L'équipe de coordination et de direction du DIME a été invitée à participer à la réalisation de ces plans, à partir des besoins de chaque service.

Dès que les plans seront terminés, et que des dates de travaux seront connues, la direction pourra partager ces informations avec toutes les personnes concernées : bénéficiaires, parents, professionnels etc.

Ces travaux prendront beaucoup de temps : sans doute entre 1 an et demi et deux ans.

Une organisation de fonctionnement sera présentée en même temps que les plans.

[Evaluation externe 2024 : le 30 septembre et 1^{er} octobre prochain !](#)

En 2024, deux personnes viendront rencontrer des professionnels et des bénéficiaires pour parler du fonctionnement du DIME.

Ils liront aussi beaucoup de documents obligatoires comme :

- Le livret d'accueil,
- Le règlement de fonctionnement,
- Les comptes-rendus du CVS
- Etc.

Ils pourront ensuite évaluer si le travail est bien fait.

Ils pourront aussi apporter leurs conseils pour nous améliorer.

[Hand'Alim: rappel !](#)

Hand'Alim est le nom d'un projet autour de l'alimentation des personnes en situation de handicap.

Ce projet est porté par monsieur Jérémy PELET de la fondation OVE.

Il s'adresse à 30 personnes âgées obligatoirement de plus de 16 ans.

Il propose un suivi alimentaire par un diététicien pendant un an.

15 consultations sont prévues.

La personne qui bénéficie de ce suivi doit :

- Rencontrer son médecin traitant pour avoir une prescription médicale pour participer
- Payer 5 euros à chaque consultation : la participation totale est donc 75 euros.

Ce suivi professionnel autour de l'alimentation est fait en lien avec les familles et le DIME. Les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès de la direction du DIME.

6/ Informations à rappeler à chaque réunion du CVS

« Objets trouvés » :

Le système mis en place et géré par les élus du CVS fonctionne bien.

Les élus doivent continuer à faire fonctionner cette boîte chaque vendredi pour les conseils de cycle 😊

« Bientraitance » : quoi, qui, comment ?

La bientraitance est au centre des préoccupations de la fondation OVE.

Sur le DIME Yves Farge deux professionnelles se sont portées volontaires pour être « animatrices bientraitance » : Lila M. et Linda L.

Elles vont développer des actions de prévention pour la bientraitance, et donc contre la maltraitance.

Elles vont bénéficier d'une formation en 2024.

Lila et Linda pourront ensuite mieux animer des actions et projets pour tous : bénéficiaires, professionnels, familles.

Elles pourront aussi s'appuyer sur les idées de chacun, et sur des outils amusants que nous allons bientôt découvrir 😊

« Plan bleu » :

Il s'agit d'un classeur qui contient toutes les informations nécessaires aux professionnels pour gérer une situation de crise :

- Plans du bâtiments
- Numéros de secours
- Coordonnées des parents des personnes accueillies et des professionnels (au cas où les ordinateurs tombent en panne)
- Fiches d'aide à la décision pour chaque type de crise à gérer
- Etc.

Ce classeur est rangé dans la « mallette d'astreinte » : sur le DIME c'est un gros carton situé dans le bureau de Linda L.

Il contient aussi du matériel pour gérer une crise : une radio, des piles, des clés de secours etc.

Chaque année, le DIME met à jour son « plan bleu » et sa « mallette d'astreinte ». Les autorités contrôlent que cette mise à jour est bien réalisée..

[« Registre des événements indésirables » : bilan 2023](#)

Tous les professionnels sont responsables des personnes accompagnées.

Dès qu'un événement indésirable est constaté, le professionnel a l'obligation de le partager pour que des solutions soient trouvées.

Il peut s'agir de situation comme :

- o Des actes de violences
- o Des absences répétées
- o Des fugues
- o Des problèmes importants sur le bâtiment (panne de chauffage, surchauffe de l'internat la nuit durant les canicules etc.)
- o Des problèmes avec les professionnels (absences multiples par exemple)

Tous les événements qui sont jugés « indésirables » pour la bonne marche des projets de chaque bénéficiaire et du DIME sont donc déclarés dans ce registre.

Certaines déclarations sont partagées avec les autorités de protection de l'enfance, et parfois avec la justice.

Ce travail de déclaration permet d'avoir de l'aide pour trouver les meilleures solutions aux événements indésirables que la vie impose parfois.

Par exemple, en 2023 le DIME a déclaré :

- 31 « incidents » : il s'agit donc d'événements indésirables qui n'ont pas besoin d'être déclarés aux autorités, mais qui doivent être tracés par écrit et partagés avec la direction générale de la fondation OVE pour en analyser les causes, la fréquence et la gravité.

Il s'agissait, par exemple, de petites bagarres ou de crises de certains bénéficiaires, de fugues, d'erreurs dans l'aide à la prise de médicaments etc.

- 14 « informations préoccupantes » déclarées aux services de protection de l'enfance du département (ASE)
- 2 « dysfonctionnements » : il s'agit d'événements qui ont amené à des changements importants d'organisation et qui sont donc déclarés à nos autorités de contrôle (ARS) : il s'agissait de la suspension d'activité de l'internat suite à la période de canicule de niveau 3, et d'une analyse d'eau non conforme à la réglementation qu'il a fallu vérifier.
 - 2 « signalements judiciaire ».

[« Registre des expressions » : bilan 2023](#)

Tous les bénéficiaires, parents ou professionnels peuvent enregistrer leurs critiques positives ou négatives sur un registre spécifique.

Ce registre est informatisé.

Il permet d'améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes.

Ce registre doit permettre une meilleure connaissance du fonctionnement de la structure (points forts + points faibles) et :

- S'assurer à ce qu'une réponse soit apportée à chaque plainte ou réclamation reçue ;
- Améliorer la prise en compte de la participation et de l'expression des personnes accompagnées et de leur entourage ;

Un document explique comment s'exprimer. Il est intitulé :

[1415B_FicheDinfoAuxPersonnesAccPlaintesEtRéclamations](#)

Plusieurs exemplaires de ce document sont à disposition de tous, dans le « classeur du CVS ».

La référente qualité du DIME YF, la direction, mais tous les professionnels du DIME également, sont à la disposition des parents et des jeunes pour enregistrer les expressions qui permettront d'améliorer la qualité du service rendu 😊

En 2023, huit critiques négatives ou positives ont été enregistrées.

A savoir :

Depuis de nombreuses années, les bénéficiaires partagent leurs « expressions » lors des conseils de cycle qui ont lieu chaque semaine.

Cette réunion est organisée par cycle d'âge autour de trois thèmes suivants :

- J'ai aimé
- Je n'ai pas aimé
- Je souhaite/je propose

Chaque bénéficiaire et professionnel peut donc prendre la parole.

Celui qui parle détient le « bâton de parole ».

Les autres l'écoutent et peuvent ensuite demander le bâton de parole pour s'exprimer.

Ces réunions font l'objet de comptes-rendus.

Ces expressions hebdomadaires ne sont pas inscrites dans le « registre » informatisé car elles sont trop nombreuses.

« Boite à lire » :

La boîte est installée depuis novembre 2017 à côté du portillon d'entrée du DIME : des nouveaux livres sont déposés, puis empruntés etc.

Chacun peut se servir, emprunter ou déposer des livres, gratuitement.

Les élus du CVS et les internes sont invités à vérifier régulièrement le bon fonctionnement de cette boîte avec l'aide des professionnels.

« La personne qualifiée » : qui, pourquoi, pour qui et Comment ?

Tout bénéficiaire qui rencontre un problème qu'il n'arrive pas à résoudre avec son établissement ou son dispositif, peut contacter directement la personne qualifiée de son choix.

Cette personne va l'aider à trouver des solutions, à résoudre son problème.

Une liste de ces personnes ainsi qu'un formulaire sont présentés lors de la réunion et joint au compte-rendu.

Ces documents sont aussi disponibles sur le site internet de l'Agence régionale de santé, à la rubrique « comment peut-on saisir une personne qualifiée » avec ce lien :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/la-personne-qualifiee>

Vous trouverez également grâce à ce lien un guide de la personne qualifiée qui explique le rôle de ces personnes.

Parmi la liste des « personnes qualifiées » on peut voir qu'un ancien directeur de territoire du DIME Yves FARGE est présent : Eric MARIE 😊

[« Le CVS pour tous »](#) : un document pour bien comprendre le CVS

Ce document rédigé en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) permet à chacun de comprendre le CVS :

- A quoi il sert
- Comment il fonctionne
- Etc.

Il est disponible dans le classeur du CVS.

Il peut être emprunté sur demande au président du CVS.

[« FIJ AISV »](#) : un fichier en renfort du casier judiciaire n°3

Lorsque l'on veut travailler avec des enfants et des adolescents, il ne faut pas avoir eu de condamnations pour des crimes ou des délits graves.

Pour cela, des contrôles sont réalisés avec la justice.

Par exemple, à chaque fois qu'un professionnel est embauché, son casier judiciaire n°3 est demandé au candidat.

A partir de 2023, une vérification supplémentaire est faite :

Il s'agit de contrôler que la personne n'est pas non plus inscrite dans le FIJ AISV : Fichier Judiciaire national des Auteurs d'Infraction Sexuelles ou Violentes

Cette vérification permet de mieux protéger les bénéficiaires des personnes qui ont eu des problèmes avec la justice à cause d'infractions sexuelles ou de violences graves.

Date du prochain CVS : Mardi 28 mai 2024 de 16h à 18h

Signature de la présidente du CVS :

Madame Nesrine K-H.

